

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ENR-DMTG-10-40-20120912

Date de publication : 12/09/2012

### Chapitre 4 : ENR - Mutations à titre gratuit – Successions – Assiette

---

#### Positionnement du document dans le plan :

ENR - Enregistrement

Mutations à titre gratuit de meubles ou d'immeubles

Titre 1 : Successions

Chapitre 4 : Assiette

#### 1

Les droits de mutation par décès sont assis sur la valeur des biens transmis, abstraction faite de certaines déductions particulières et du passif successoral.

#### 10

Ainsi le présent chapitre expose successivement :

- les principes d'évaluation des biens transmis (section 1, cf. [BOI-ENR-DMTG-10-40-10](#)) ;
- les règles relatives au passif et autres déductions (section 2, cf. [BOI-ENR-DMTG-10-40-20](#)).